Compte Rendu d'Assemblée Générale de l'Association du 16 décembre 2023

Le 16/12/23 l'Assemblée générale du CSCO, régulièrement convoquée par mail et courrier, s'est tenue à Aix en Provence au siège du CDHA, 36 ter avenue de l'Europe.

Accueil à partir de 8h45, pointage, installation, café de bienvenue.

Présentation par PowerPoint du déroulement à venir de la journée; les membres présents et représentés sont prévenus dans un premier temps qu'il s'agit de l'assemblée générale de l'année 2022 avec débordement secondaire en perspective sur l'année 2023 voire 2024.
La présidence est assurée par le Dr Jean-Jacques Lion président en titre qui débute par un mot d'accueil classique souhaitant la bienvenue à tous les participants, excusant les membres qui n'ont pas pu se joindre à notre assemblée générale, fait mémoire de tous les membres décédés et adresse une pensée pour les défunts qui sont restés de l'autre côté de la Méditerranée.

Validité de l'assemblée générale.

Les présents en assemblée générale :

Convoqués 420
Présence physique 28
Pouvoirs 153
Total des présents et représentes : 181
Majorité absolue : 211

Majorité absolue non atteinte : AG ordinaire impossible; conformément aux statuts et en particulier à l'article neuf une assemblée générale extraordinaire sera convoquée après quelques minutes et se déroulera dans des conditions statutaires.

ASSEMBLEE GENERALE:

Le bilan moral débute le déroulement de cette journée

L'année 2022 est une année pauvre en activité

– Janvier préparation et envoi du bulletin d'informations de votre mémoire

– Visites des différents cimetière d'Algérie par notre correspondant Kader Ouarad

– Participation d'une délégation à l'ascension à Nîmes

– Participation en juillet aux cérémonies de commémoration du 5 juillet 62 aussi bien à Oran que dans différentes villes de métropole

– Représentation du CSCO au soleil des deux Rives à Nice

– Mission en Oranie de repérage et préparation du prochain voyage de commémoration par Norbert Munoz et Jean-Jacques Lion entre fin octobre et début novembre

– Nombreux contacts avec les autorités algériennes et Françaises rencontrées lors de ce voyage

– Préparation de l'assemblée générale par visio conférence fin novembre

– Préparation et envoi du bulletin d'informations Devoir de Mémoire de fin d'année

– Au total une année de reprise progressive des activités et avec approbation de la décision de nouveaux voyages en 2023

LE BILAN MORAL N'APPELLE AUCUNE REMARQUE ET SE TROUVE ADOPTE

Rappel des activités Prévisionnelle envisagée lors de la dernière assemblée générale pour 2023

– Janvier : Réunion du conseil d'administration

– Mars : préparation et envoi du devoir de mémoire

– Questionnements sur un prochain voyage en Oranie

– Juin conseil d'administration, préparation et envoi du devoir de mémoire

– Juillet participation du CA aux cérémonies commémoratives des massacres du 5 juillet à Paris et en régions

– Septembre : conseil d'administration préparation et envoi du Devoir de mémoire ; stand au soleil des deux rives et rencontre avec public et autorités

– Octobre missions en Oranie et assemblée générale

LE BILAN D'ACTIVITE N'APPELLE AUCUNE REMARQUE ET SE TROUVE ADOPTE

LE VOYAGE de 2023

Le président aborde alors le concept de devoir de mémoire in situ envisagé à partir de l'automne 2022 et qui commence sa réalisation en mars 2023.

La présentation de ce concept à l'ensemble des adhérents provoque un enthousiasme net parmi les adhérents et suscite même des " vocations tardives " grâce à un prix attractif de 650 € incluant hébergement et voyages en avion

Le principe de retourner dans nos nécropoles pour honorer nos défunts a vite été temporisé par les difficultés de transport, de réservation hôtelière, nous obligeant à scinder en deux groupes les 92 participants retenus

Dans un 2e temps sont apparues les difficultés non plus logistiques mais administratives et politiques d'obtention des visas, de refus de ces derniers, en toute absence d'explication créant des attitudes intolérables.

Les conséquences de ces annulations partielles se sont traduites sur les plans humain, relationnel, financier, et logistique; ces difficultés ont été d'autant plus délicates à gérer que, dans le pire des cas, nous avons été prévenus de cette absence de visas que 48 heures avant la date théorique du départ

Le bureau a donc décidé de rembourser les inscriptions sur la base de 650 € par personne inscrite et ayant réglé l'intégralité des frais.

Lors des discussions en assemblée générale s'est posé le problème du remboursement des frais de chambre individuelle impliquant un complément de frais de l'ordre de 95 € pour la semaine à l'hôtel Liberté et 50 € pour la même période pour l'hôtel Aquarium à Béni Saf.

Quoi que concernant une minorité de participants impactés par ces frais complémentaires, et après explications, il a été décidé en l'assemblée générale que ces frais seraient remboursés par la trésorerie du CSCO avant la fin de l'année en cours soit 95 € par participant.
En revanche l'évocation de possibilités de remboursement des frais d'adhésion à l'association a été battue en brèche et donc rejetée.

Modifications concernant le nombre et la qualité des administrateurs

Le conseil d'administration du CSCO comporte ce jour 20 administrateurs élus

Du fait des cinq démissions de Chorro Michele, Gimenez Paul, Montaner Guy, Quessada Jocelyne, Steibel Nicole partiellement compensée par une candidature : Mendez Philippe,

le CA sera donc réduit à 15 membres ce qui est compatible avec les statuts et le règlement intérieur de notre association.

En conséquence, l'assemblée générale:

- Prend acte de la démission des cinq administrateurs susvisés,
- Nomme, à l'unanimité, en qualité de nouvel administrateur, Philippe Mendez
- Et renouvelle les mandats d'administrateur de Jean-Jacques Lion, Gérard Jouve, Norbert Munoz, Marie-Pierre Nourry, Hélène Van de Merghel, Nadège Diaz, Nicole Botella, Jean-Paul Grau, Geneviève Dulac, Jean-François Barrau, Michel Gonnard, Bernard Orth, Jean-Pierre Vicente et Alain Crach.

Désignation du Bureau par les membres du CA.

Une interruption de séance est décidée avec l'approbation de la salle, de manière à permettre au nouveau conseil d'administration de constituer son bureau.

À son retour ont été désignés comme :

Président : Jean-Jacques Lion

Vice-présidents et vice-présidentes : Gérard Jouve, Norbert Munoz, Marie-Pierre Nourry, Hélène Van de Merghel, Nadège Diaz,

Secrétariat général : Philippe Mendez, Nicole Botella, Jean-Paul Grau

Trésorerie et finances : Geneviève Dulac, Jean-François Barrau, Michel Gonnard,

Délégation spéciale Saïda : Jean-Pierre Vicente, Alain Crach.

Bilan des adhésions : présentées par Hélène Van de Merghel

Stabilité du nombre d'adhérents au 31 octobre 2023 ; 454 adhérant contre 449 au 30 octobre 2022 ; et 460 au 30 octobre 2021; on retrouve toujours des demandes de recherche de tombes, d'établissement de devis pour des réhabilitations le tout étant géré par Nadège Diaz.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Compte tenu des démissions de cinq administrateurs, pratiquement tous issus de l'ancien siège Boulevard d'Arras à Marseille, il semble très difficile voire impossible de poursuivre l'activité du CSCO en conservant le siège à Marseille. Il convient donc de faire toutes les modifications de lieu, de statuts, éventuellement de règlement intérieur permettant de transférer le siège des bouches du Rhône vers le Var où se retrouvera la majorité des responsables du conseil d'administration.

Il nous faut donc modifier les articles 1 5,6, 8, 9,10, 13,16 des statuts; ces statuts modifiés sont lus et présentés à l'assemblée générale extraordinaire; les modifications proposées sont acceptées à l'unanimité, le siège étant désormais fixé à Draguignan 83300, 1324 Vieille route de Grasse et le nouveau texte des statuts est remis entre les mains du nouveau bureau qui est chargé de toutes les formalités administratives y attenant. Les statuts modifiés sont annexés au présent compte rendu d'assemblée.

CES MODIFICATIONS STATUTAIRES SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE PAR L'AG

BILAN FINANCIER

Bilan financier présenté par le trésorier sous contrôle de la trésorière adjointe et après vérification préalable par les deux commissaires aux comptes: le total du budget fonctionnement 2022 s' établit à 32 641 euros en recettes et 11 671 € en dépenses soit une balance positive validée par les commissaire aux comptes comme conforme à l'écriture et aux grands livres à l'équilibre pour 20 467.97 €, le solde bancaire au 31/12/22 s'établit à 47 526.60 37 €; le seul investissement pour 2022 s'établit fin novembre à 13 167 €.

LE BILAN FINANCIER ET L'ETAT COMPTABLE N'APPELLENT AUCUNE REMARQUE ET SE TROUVENT ADOPTES RECUEILLANT DE CE FAIT LE QUITUS DE L'AG

RESEAUX NUMERIQUES

Présentation par Jean Paul Grau

On constate sur le site une diminution du nombre de visiteurs entre 2022 et 2023 qui passe de 16 256 à 8547.

Le tirage du DDM sur papier pour 250 exemplaires pose le problème de l'envoi postal pour un coût d'environ 500 € par envoi, hors frais de timbrage.

Il est décidé de rechercher d'autres solutions plus économiques par changement d'imprimeur, réduction des frais postaux, et devis comparatifs divers.

La communication par Facebook est en progression constante semblant compenser ainsi le déficit de la visite du site.

Pour information le CR de cette AG sera disponible sur le site mail du CSCO.

BENI SAF

Norbert MUNOZ fait une présentation exhaustive de la spécificité de BénI Saf portant sur les actions réalisées en 2022, les événements locaux sur 2023, et les actions prévues en 2023 versus celles réalisées, les travaux à venir, le voyage du 23 au 28 septembre pour 21 partants effectifs contre 29 inscrits; bilan de l'état financier qui est très positif.

L'ensemble des documents est présenté avec brio et engagement par Norbert Munoz.

On peut féliciter l'ensemble des BENI SAFIENS pour leur fidélité leur générosité et leur intérêt constant pour leur village; on peut les montrer en exemple.

INSTITUTIONNELS ET MINISTERES

1) Fidèle à ses engagements le CSCO participe aux réanimations de la flamme et dépôts de gerbes de part et d'autre de la Méditerranée: Oran/ Kébir /Marseille /Nîmes /Paris /Lyon /Draguignan /le Cannet

2) A partir de ses archives photos et documents le CSCO a participé à la rédaction de l'excellent document porté essentiellement par le travail de Madame Duhau Isabelle sur " les cimetières français d'Algérie "édité par le ministère de la culture: 178/pages polychromes retraçant l'histoire, l'état actuel, l'évolution, les regroupements, les réalités historiques et culturelles de ces monuments et de ces sites funéraires qui représentent une partie de notre histoire; ce document nous est présenté et un exemplaire est offert par le CSCO à la MAFA, l'AOBR, et au CDHA avec possibilité d'achat personnalisé pour les membres du CSCO intéressés.

Et plus ponctuellement

3) Le 27 janvier 2023 rendez-vous avec Marjorie Verley rédactrice à la Sous-direction Afrique du Nord du ministère des affaires étrangères.

4) Le 1er février 2023 réunion avec Mme Isabelle Duhau pour l'informer des souhaits et proposition du CSCO. Son rapport sur les cimetières Français en Algérie a été remis à la présidence de la République en novembre 2023. De nombreuses informations fournies par le CSCO figurent dans ce rapport.

5) Le 16 mars 2023 réunion au Souvenir Français sur la question de la sauvegarde des cimetière français.

6) Le 26 mars 2023 à Paris, cérémonie d'hommage aux victimes de la fusillade de la rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962.

7) Le 28 mars 2023 réunion en visio conférence avec la Direction des Français à l'étranger.

8) Le 26 novembre 2023 cérémonie du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris organisée pour le Souvenir Français, en hommage aux morts pour la France, avec dépôt de gerbe au nom du CSCO par Gérard Jouve.

LES INFATIGABLES DE SAÏDA

Jean-Pierre Vicente et Alain Crach nous présentent d'une manière très documentée des photos sur les dégradations puis les rénovations du cimetière de Saïda ainsi que les documents très précis transposant leur relation avec APC, Daïra, Wilaya et relations avec le Consul d'Oran.

LA PAROLE CIRCULE

Peu d'interventions nouvelles ou, en tous cas modifiantes de ce qui a été exprimé précédemment.

La séance est levée à 12:15

Pour ceux qui disposent d'un peu de temps est organisée une visite de l'exposition sur l'avant, pendant et après l'Algérie Française au rez de chaussée du CDHA puis visite des archives, salles de décontaminations de présentation et de stockage des documents, livres, tableaux et objets divers au 1er étage entre 15:00 et 16:30

Remerciements collectifs pour votre présence et votre fidélité.